

Québec, le 8 juin 2004

Envoi par courriel : chantal.dubreuil@fapaq.gouv.qc.ca
et par télécopieur : 418-646-1214

Madame Chantal Dubreuil
Société de la Faune et des Parcs du Québec
365, 55^e Rue Ouest
Charlesbourg (Québec) G1H 7M7

Objet : Projet de prolongement de l'axe du Vallon

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 4, 5 et 6 mai derniers sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet la question suivante :

- 1) L'étude d'impact mentionne que l'effet de barrière physique dans le parc de l'Escarpement des options 1 et 2 sont équivalentes. Il semble que le promoteur ne considère alors que l'effet de cette barrière sur l'utilisation du parc par la population. D'un point de vue de fragmentation d'habitat faunique, quelle serait l'option de moindre impact selon la FAPAQ ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 15 juin prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Monique Gélina
Coordonnatrice du secrétariat de la commission